

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 81 (1936)
Heft: 3

Artikel: Le cerveau du régiment : étude sur les postes de commandement régimentaires
Autor: Clément-Grandcourt
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-341706>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse :	ABONNEMENT	Pour l'Etranger :
1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.—		1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.—
3 mois fr. 4.—	Prix du N° fr. 1.50	3 mois fr. 5.—

DIRECTION ET RÉDACTION :

Lieut.-colonel R. Masson, Avenue Druey 15, Lausanne. Tél. 32.217.

ADMINISTRATION, ABONNEMENTS, VENTE :

Avenue de la Gare 23, Lausanne. Compte de chèques post. II.5209

ANNONCES : Agence de publicité G. Amacker, Palud 3, Lausanne. H. Droz, succ.

Le cerveau du régiment

ETUDE SUR LES POSTES DE COMMANDEMENT RÉGIMENTAIRES

I

Le commandement d'un régiment, d'un bataillon, d'une compagnie d'infanterie, simple et relativement aisé au début de la grande guerre, s'est, au cours des opérations, beaucoup alourdi et compliqué. L'après-guerre ne l'a pas simplifié, bien au contraire.

D'abord l'infanterie est devenue une arme technique. Non seulement son ravitaillement en munitions est infiniment plus ardu qu'autrefois par suite de la multiplicité de ces munitions, de l'énorme consommation due aux armes automatiques, de l'emploi de grenades et artifices de divers modèles, etc., mais encore elle est dotée d'un système de liaisons extrêmement varié. Aux coureurs, aux cyclistes, aux cavaliers-estafettes, aux signaleurs optiques d'autrefois, se sont ajoutés des spécialistes de tout genre, téléphonistes ¹, T. S. F., colombophiles, etc. Les

¹ En 1914, dans le régiment d'infanterie français, seul le colonel avait le téléphone. La dotation du régiment ne comprenait que 6 km. de fil et 7 appareils téléphoniques. Aujourd'hui, y compris la dotation des bataillons, on compte 7 ateliers, soit 21 appareils et 14 km. de fil, plus une réserve de 20 km. pour le régiment. (Commandant Andriot.)

postes de commandement, naguère presque aussi rudimentaires qu'en 1870, sont devenus des organes extrêmement nombreux et pesants. L'effectif actuel d'un poste de commandement de régiment d'infanterie en France (le seul dont nous nous occupions ici) s'élève — sans parler des éléments laissés au poste de secours et au train de combat, — au minimum à :

5 officiers ;

116 sous-officiers caporaux et soldats, — 5 chevaux de selle, 3 voitures hippomobiles, une automobile, 2 motocyclettes, 31 bicyclettes ;

auxquels il faut ajouter tout ou partie du peloton de cavaliers régimentaires,

tout ou partie des sapeurs-pionniers,

le porte-drapeau et la garde du drapeau,

une section de mitrailleurs détachée d'une CM, etc., etc. ;
soit au total l'effectif d'une forte compagnie d'infanterie.

Au bataillon, l'effectif égale à peu près celui d'une section d'infanterie (2 officiers, 36 hommes, 2 chevaux, 14 bicyclettes), à la compagnie, celui d'un groupe de combat (1 officier, 12 hommes, 1 cheval, 1 bicyclette).

L'effectif du P.C. de régiment est non seulement très important, mais aussi très hétéroclite. Il appartient soit à l'état-major, soit à la compagnie hors rang, soit à la compagnie d'engins et transmissions du régiment. Mais, ce n'est pas tout. Il faut ajouter à ce personnel les représentants de l'artillerie et des chars de combat qui appuient le régiment. L'ensemble fait donc, sinon tout un monde, du moins un vrai « ministère ».

En 1914, les quelques compagnons du colonel marchaient dans son sillage. Ce petit groupe était installé généralement en plein champ, ou trop souvent à un carrefour aisément repéré, vrai rendez-vous des *marmites*, d'où des pertes fort sensibles et fort inutiles qui décapitèrent bien des unités sitôt les premiers combats. Il ne s'agissait alors que de recevoir quelques ordres ou directions, de filtrer quelques renseignements, de regarder le combat et d'envoyer,

par des moyens rudimentaires de reproduction et de transmission, les directions nécessaires aux exécutants engagés. Parfois même le commandement se pratiquait à la voix, comme dans les guerres du bon vieux temps.

Aujourd'hui, le P. C. de régiment est devenu une usine, non seulement à commandements, mais à commandes, aussi bien dans le sens commercial que dans le sens mécanique du mot. D'où nécessité d'une organisation rationnelle spécialisée, minutieuse, faute de laquelle la multiplicité des moyens ne fera que créer la *pagaye*.

La *pagaye* ! c'est trop souvent le fléau qui sévissait autour des postes de commandement, et cela de plus en plus à mesure que personnel et matériel leur étaient plus abondamment attribués. Auprès de certains chefs, c'était, qu'on nous passe le mot, une véritable *foire*. Non seulement elle attirait l'attention des observateurs terrestres ou aériens de l'ennemi, auxquels ne pouvaient échapper un grouillement et un va-et-vient incessants, non seulement elle multipliait les chances de pertes par l'accumulation d'un personnel occupé ou non, qui gravitait dans l'orbite du colonel, mais elle empêchait celui-ci de prendre ses décisions, d'élaborer ses projets et de communiquer ses ordres avec cette liberté d'esprit qui, à la bataille, est encore plus nécessaire qu'aux manœuvres en temps de paix. La guerre est par elle-même génératrice de désordre. Il est dangereux, et non pas seulement inutile, d'y ajouter encore un trouble et une agitation qu'on peut parfaitement s'épargner avec un peu de méthode.

D'où nécessité d'une organisation à la fois très souple et très stricte, dont on ne trouve malheureusement aucun tableau d'ensemble dans les règlements.

II

Il faut donc savoir gré au très intéressant écrivain militaire qu'est le commandant René Andriot d'avoir rédigé en un manuel d'environ 200 pages, les dispositions qui

doivent régler « tactique et fonctionnement des postes de commandement des unités d'infanterie (régiment, bataillon, compagnie) »¹. Les officiers suisses le liront certainement avec profit, mais trouveront sans nul doute de nombreuses différences entre l'organisation des P. C. en France et en Suisse.

En outre, le commandant Andriot entre dans des détails techniques fort complets où il y a beaucoup à prendre, et qu'il résume utilement à la fin en un memento pour chaque grade ; mais ce memento, il aurait été possible peut-être de le simplifier et de le clarifier encore. Telles qu'elles sont exposées, les fonctions de chacun restent très chargées. L'organisation matérielle des P. C. est l'objet de quelques précieuses indications, notamment au sujet des tentes à prévoir pour le travail en plein air dans la guerre de mouvement, à l'échelon régiment tout au moins. Il est bien entendu que ces tentes seront camouflées ou abritées des vues aériennes et terrestres. Mais il nous paraît indispensable de prévoir, dès qu'il faudra stationner quelques heures, une protection tout au moins relative, qui est reconnue aujourd'hui nécessaire au combattant de 1^{re} ligne et qui est tout aussi nécessaire aux états-majors. Le commandant Andriot donne aussi d'utiles détails au sujet du matériel, fournitures de bureaux, machines à écrire (d'un modèle portatif), etc., dont la répartition devrait être prévue dans des valises plates, numérotées, et portant ostensiblement la liste du contenu, pourvues de bretelles pour le transport dorsal, de poignées pour le transport à la main, et pouvant aussi être portées par animaux de bât ou chenillettes (voir chap. VIII). C'est un vrai bazar, maintenant, qu'exige la période de complication où nous sommes plongés. On arrivera plus tard sans doute à simplifier. Tous ces détails doivent être minutieusement prévus. Suivant le principe connu, au combat, il faut concilier deux obligations contradictoires : « Tout avoir sous la main. Ne pas trop se charger ou s'encombrer ».

¹ Librairie Ch. Lavauzelle. Paris, 124, Boulevard St-Germain.

Le livre du commandant Andriot s'inspire des dispositions réglementaires, — dont certaines sont à notre avis fort critiquables. Le commandant a voulu tirer le meilleur parti des prescriptions actuelles. On peut concevoir une organisation plus rationnelle, plus simple, moins lourde. Nous n'essaierons pas de l'esquisser. Cela aurait d'ailleurs peu d'intérêt pour nos camarades de l'armée suisse, vu les différences fondamentales d'organisation déjà mentionnées, entre l'armée suisse et l'armée française. Dans la première, c'est le bataillon, dans la deuxième, c'est le régiment, qui est l'unité fondamentale — et c'est fort logique, car le terrain fort compartimenté et accidenté de la Suisse se prête mieux à l'action par bataillons que le terrain généralement fort découvert du N., du N.E. et du centre de la France, ou de bien des régions de l'Allemagne. Bornons-nous à dire qu'à force de multiplier les moyens techniques compliqués, on arrive à perdre du temps en voulant en gagner, et qu'on crée un organisme si délicat que les réalités brutales du champ de bataille risquent de le faire voler en éclats.

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage en question suggérera certainement des solutions intéressantes soit aux spécialistes des transmissions, soit aux officiers supérieurs d'infanterie. Nous ne voulons pas ici le déflorer en l'analysant, mais seulement exposer nos expériences personnelles en matière d'exercice du commandement au combat, à l'échelon régiment, ou demi-brigade de chasseurs, ce qui revient à peu près au même. Ces expériences ont été faites dans la dernière partie de la grande guerre, dans les colonnes du Levant, et après dans des manœuvres en France et en Syrie. Elles ont donc en général trait à la guerre de mouvement, à une époque relativement récente (il y a 17, 10 et même 5 ans) où l'outillage était beaucoup moins complexe qu'aujourd'hui. Peut-être paraîtront-elles déjà un peu désuètes; elles ont eu du moins les sanctions de la réalité. On voudra bien excuser aussi leur tour personnel.

III

Au cours de l'année 1915, nous avons eu le privilège d'approcher un officier supérieur fort remarquable, le colonel Louis, qui fut tué le 25 septembre, en conduisant à l'attaque le 3^e régiment de zouaves. Le colonel Louis avait l'étoffe d'un grand chef. C'était aussi à certains égards un précurseur. Son esprit méthodique s'était dès cette époque préoccupé de la question des postes de commandement alors dans l'enfance, et qui a pris une importance croissante à mesure que le front se stabilisait. Il avait émis devant nous, et commencé à réaliser certains principes en matière de P. C. qui ne tombèrent pas dans l'oreille d'un sourd. Au cours des diverses grandes opérations auxquelles nous participâmes, soit comme chef d'état-major d'une division, soit comme commandant de bataillon, soit comme commandant de régiment, nous avons été frappé des conditions défavorables au milieu desquelles il fallait accueillir ordres et renseignements, prendre les décisions les plus graves, organiser le travail. Aussi, profitant d'une période de repos après la bataille de la montagne de Reims (juillet-août 1918), avons-nous fait deux exercices de fonctionnement de P. C. et de liaison avec les bataillons de 1^{re} ligne, en supposant les éventualités les plus variées. Ces expériences mirent tout le monde au courant de la méthode, qui va être exposée maintenant et nous a donné les meilleurs résultats dans les derniers engagements de la campagne et plus tard. Il va de soi qu'elles s'appliquaient à un personnel infiniment moins nombreux, à une organisation beaucoup moins compliquée, beaucoup moins richement pourvue de moyens qu'aujourd'hui. L'organisation que nous allons décrire s'applique à un P. C. de régiment, mais elle est applicable, *mutatis mutandis*, en beaucoup plus simple, au bataillon et à la compagnie.

Ses principes fondamentaux sont :

- 1^o division des risques ;
- 2^o division du travail ;

- 3° encombrement minimum ;
- 4° installation progressive ;
- 5° enfin, permanence du commandement malgré ses déplacements.

En fonction de ces principes, nous étudierons successivement :

- d'abord l'emplacement ;
- puis l'organisation générale et la construction du poste ;
- puis l'organisation du travail et le fonctionnement du poste au combat ;
- ensuite les dispositions tactiques au stationnement ;
- et enfin, les dispositions au cours de déplacements.

IV

EMPLACEMENT.

Tout d'abord, l'emplacement du P. C. devra faire, toutes les fois que ce sera possible, — et c'est presque toujours possible — l'objet d'une reconnaissance préalable, exécutée, non par l'officier supérieur dit chef d'état-major de régiment (le titre de *commandant en second* lui conviendrait mieux ; voir plus loin), mais par le capitaine-adjoint au chef de corps ¹, accompagné de quelques agents de liaison qui seront suivant le terrain à pied, à cheval, à bicyclette ou à motocyclette. Dès l'emplacement reconnu, l'officier adjoint en avertit le chef de corps par 2 agents de liaison qui serviront de guides, et reste sur place pour préparer l'organisation.

L'emplacement *optimum* du P. C. doit répondre à des conditions nombreuses et le plus souvent contradictoires :

- 1° Avant tout, *voir* la position ennemie et la plus grande partie possible du terrain de combat. Donc, disposer d'un poste d'observation personnel, placé au P. C. même ou à très grande proximité.

¹ Il nous est arrivé (7 octobre 1918) d'avoir pu le faire nous-même, connaissant le terrain où nous serions engagés le lendemain. C'est encore la meilleure solution. On n'est jamais si bien servi que par soi-même.

Au risque de sembler (ou d'être) vétuste, nous sommes persuadé qu'à l'échelon régiment, le chef doit voir le combat pour le diriger, le voir personnellement ou par les yeux d'adjoints dans lesquels il a toute confiance. Sans quoi, il ne dirige rien du tout, mais juge sur papiers ou sur impulsions, ce qui est la plus sûre manière de se tromper. En même temps, il doit être d'esprit assez général pour ne pas juger toute la situation sur un épisode qui frappe ses yeux ou ses nerfs. C'est une des grosses difficultés du commandement sur le champ de bataille.

2^o Ne pas être *trop près*, non seulement parce que le chef risque d'être pris dans un remous de la bataille, mais parce que trop près, il se perdra dans le détail de ce qui se passe à sa proximité immédiate, sera tenté d'intervenir à la place du subordonné qui se trouvera en ligne le plus près de lui, et s'interdira en même temps toute action efficace sur les éléments éloignés. Cependant, s'il s'agit comme autrefois, d'une action très vive, très brève, où le régiment est disposé sur un front étroit et sur une profondeur d'autant plus considérable, son chef pourra être très en avant, mais pas tout à fait en avant cependant, à un emplacement qui correspondrait à peu près à la *tête du gros* dans une marche offensive. Pareil cas est exceptionnel. Malgré la quasi impossibilité de fixer des règles générales en cette matière, on peut dire que l'emplacement du P. C. (qui par définition comporte une certaine stabilité) doit être à une distance perpendiculaire du front à peu près égale à la moitié de ce front — si le front est rectiligne, — ou au rayon si le front est convexe. Cela dans l'offensive, et bien entendu tout à fait *grosso modo*.

3^o Mais aussi ne pas être *trop loin*, ce qui est encore pire que d'être trop près.

D'abord, on alourdit encore les devoirs de ceux qui sont en ligne et qui ont à combattre plutôt qu'à renseigner, et puis quand on intervient — et le vrai chef doit intervenir et non pas laisser aller — on intervient trop tard ou à contre-temps. Citons ici textuellement ce que nous écrivions

dans notre rapport de campagne en 1920, quand nos impressions de guerre étaient encore toutes fraîches :

« Les postes de commandement (poussés) à l'avant ont permis aux chefs de corps de connaître rapidement la situation et de pouvoir ainsi actionner rapidement.... les bataillons de soutien. Les moyens de transmission dont ils disposent sont infiniment supérieurs aux moyens des éléments en ligne, qui ont bien d'autres soucis en tête que d'envoyer des renseignements. Il faut donc simplifier leur tâche. A cet égard, l'envoi en ligne de l'officier de renseignements, avec une équipe d'observateurs et de coureurs, l'organisation méthodique du poste de commandement... font gagner un temps précieux.

» Moyennant quelques précautions et l'emploi judicieux du peloton de sapeurs-pionniers, le poste de commandement a pu fonctionner dans des conditions de sécurité et de commodité suffisantes, sans pertes exagérées. L'expérience a donc prouvé que trop souvent les *P. C. étaient restés trop loin à l'arrière*¹ et que les retards provenaient beaucoup de cet éloignement. »

Si le moi n'était pas haïssable, il nous serait facile, par des exemples personnels, d'étayer ces vérités qui ont mis longtemps à se faire jour. Le commandant Andriot les traduit en chiffres qui nous paraissent exacts : dans l'offensive, « la bonne distance est de 1500 à 2000 m. des premiers échelons. La dotation du régiment en matériel de transmission permet d'aller jusqu'à 2500 m. ; mais, tactiquement parlant, le P. C. ainsi placé est trop loin des premières lignes. »

En terrain montagneux, où les distances sont plus longues à franchir, où les accidents du sol sont beaucoup plus marqués qu'en plaine, le P. C. peut être beaucoup plus près. Nous avons terminé la grande guerre par une attaque en

¹ Les combattants, souvent caustiques, accusaient parfois les états-majors d'être atteints de « profondeur » et d'« arrièrite ». A l'échelon régiment du moins, ces « infirmités », sont inadmissibles. Pour les états-majors plus importants, des installations sûres et spacieuses sont, au moins dans la guerre de stabilisation, absolument nécessaires.

terrain assez mouvementé où le P. C., reconnu et choisi à l'avance, était à peine à 1200 m. non pas des premières lignes, mais de la position principale de l'ennemi. Ce qui permit au chef de corps de faire agir de la manière la plus efficace et presque personnellement, une section avancée de 75.

Dans la défensive, au contraire, le P. C. de régiment est fixé, à juste titre, par le règlement d'infanterie, à une distance supérieure (2 km à 2,5 km. de la ligne principale de résistance). Son emplacement approximatif est indiqué par le général de division lui-même. Ces dispositions se justifient sans qu'il soit besoin d'éclaircissements. En cas de très grand front défensif, le P. C. pourra même être encore plus en arrière.

4^o Dans tous les cas, il doit être facile d'accès, et facile à trouver. Sa route doit être jalonnée par des écriteaux sur piquets, préparés à l'avance et pourvus de flèches indicatrices. Il est normalement sur l'axe médian de la zone dévolue au régiment. Mais ce n'est pas toujours le cas : il peut être désaxé vers l'aile où le chef de corps compte faire agir sa troupe de manœuvre, ses éléments réservés. Eviter de le placer à un endroit facilement repérable. Se garder non seulement des carrefours, mais aussi des pitons, des châteaux, etc. Donc, rechercher un endroit que rien ne signale à l'attention de l'ennemi. Mais aussi se méfier des bas-fonds, rapidement infectés par les gaz.

En terrain découvert et moyennement accidenté, le mieux est de se placer un peu en arrière d'une longue crête uniforme, autant que possible escarpée du côté opposé à l'ennemi — et à distance assez faible d'un bon chemin d'accès (100 à 300 m.). La crête choisie doit être parallèle ou légèrement oblique par rapport au front ennemi de manière à ne pas être enfilée. Si elle présente des points de repère caractéristiques (arbres, poteaux, pylones) les détruire ou les déplacer de nuit.

Enfin, dernier conseil, et non pas le moins important : le poste devra être établi en un endroit que l'ennemi n'a

pas l'habitude de bombarder. Inutile d'insister sur ce point.

On voit que le choix de l'emplacement *optimum* est beaucoup plus difficile qu'on ne pourrait le croire. Là comme ailleurs, la tactique, l'exercice préalable est indispensable. Il faut gymnastiquer son œil et son esprit et surtout ceux de son officier-adjoint. On doit arriver du premier coup, sans tâtonnements, sans déplacements latéraux, à l'emplacement convenable.

V

CONSTRUCTION.

Nous savons maintenant où placer le cerveau du régiment. Risquons, dans le même ordre d'idées, une métaphore un peu bien hardie : il s'agit de lui construire une boîte crânienne.

La première marche d'approche — sur laquelle on trouvera dans l'ouvrage du commandant Andriot de profitables indications — ne se fera pas en paquets, mais en plusieurs groupes répartis par le commandant-adjoint (chef de l'E.-M. du régiment). Arrivé à l'endroit désigné, le colonel s'installe en plein champ. Le personnel non utilisé à l'observation, à la rédaction, à la transmission des ordres, se met aussitôt au travail. Sur les indications du capitaine-adjoint qui a fait la reconnaissance, et sous la direction technique du chef des sapeurs-pionniers régimentaires, les hommes, quels qu'ils soient (même les téléphonistes, même les secrétaires), égrenés en ateliers de 3 ou 5 hommes (1 piocheur pour 2 ou pour 4 pelleteurs suivant le terrain) se mettent à creuser une tranchée étroite et profonde (2 m. 50 de profondeur sur 1 m. de large) qui, au fur et à mesure de son parachèvement, sera élargie à 1 m. 30, et pourvue de traverses. Aux deux bouts, un escalier, un pour l'entrée, un pour la sortie. Terres soigneusement rejetées, étendues et régalingées pour ne pas déceler le travail. Dans cette tranchée, le personnel prendra place et perfectionnera le travail,

tant qu'il n'aura pas pu se mettre à ses occupations spéciales. Le tracé de la tranchée sera *légèrement convexe* par rapport au front ennemi, de manière à ne pas être pris d'enfilade, et à présenter un objectif très court, difficile à battre pour les coups arrivant fortement d'écharpe. Au saillant, peu marqué, une forte traverse. Pratiquement, une pareille tranchée (du type dit : « Sape de Verdun ») est invulnérable et si un coup percutant éclate en plein dedans, même un coup percutant d'obus à balles, le dégât est extrêmement limité.

Dès qu'un bout de tranchée est fait, les pionniers se mettent à creuser, à 20 m. au moins de l'escalier d'entrée, l'alvéole, la *cabine* du colonel, qui aura, bien entendu, son entrée, comme toutes les autres, du côté soustrait aux vues et aux coups de l'ennemi¹ : 3 m. 50 de profondeur sur 3 m. de largeur au maximum. C'est très petit, très peu spacieux — mais suffisant pour 4 ou 5 hommes, et il ne doit pas y en avoir davantage — extrêmement peu vulnérable, et très facile à couvrir dans la suite au moyen de quelques troncs d'arbres, pièces de bois ou rails formant plafond de blindage.

Une fois cette cellule creusée — et c'est très vite fait — et avant même qu'elle ne soit couverte, ce qui ne peut se faire que la nuit (à moins qu'on ne soit sous bois), le chef de corps s'y installe avec les quelques auxiliaires indispensables — dont nous donnerons plus loin le détail et les fonctions — et commence à travailler. Le personnel disponible creuse d'autres cellules de mêmes dimensions, séparées les unes des autres par un merlon de terre vierge égal à la largeur de la cellule (3 mètres). En fin de journée, ou pour mieux dire en quelques heures, la tranchée qui aura été prolongée autant qu'il le faut, en évitant toujours

¹ C'est-à-dire, pour bien fixer les idées et éviter des erreurs qui ont valu de sanglants coups de plein fouet ou des coups plongeants encore pires, que les alvéoles seront creusées dans la paroi nord de la tranchée si l'ennemi est au nord, avec leur entrée, par conséquent, tournée du côté opposé, c'est-à-dire vers le sud. Règle à ne pas oublier lorsqu'on utilise une position ennemie qu'on vient d'enlever, où les abris, ainsi que leurs entrées, sont dans le sens contraire, c'est-à-dire dangereux.

de lui donner une direction se prêtant aux coups d'enfilade, sera devenue la rue, fort étroite, d'un *village nègre* où tous les éléments du P. C. auront trouvé leur abri. Chaque alvéole sera réservée à un groupe spécial de collaborateurs, d'où division des risques et division obligatoire du travail, chaque atelier travaillant sans gêner les autres, mais avec communication facile et abritée par la tranchée.

Si un obus de calibre usuel (150 et au-dessous) tombe droit sur une alvéole, il la détruira ainsi que ses occupants, mais ne fera aucun mal aux alvéoles voisines. S'il tombe sur un merlon, le diamètre de l'entonnoir n'empiétera pas, en général, sur les cellules adjacentes. Le plafonnage réalisé en quelques heures mettra à l'abri, non seulement des coups fusants, mais des percutants de campagne à fusée non retardée.

Au cas où le stationnement se prolonge, on creuse, parallèlement à la première tranchée, une gaine souterraine desservant les cellules par leur autre extrémité, gaine un peu plus large (1 m. 50), formant couloir couvert, de manière à décongestionner la circulation. Mais cela, c'est du superflu.

La 1^{re} alvéole est donc réservée au colonel et à ses collaborateurs immédiats ; la 2^e au capitaine-adjoint, au sous-officier chef de courrier et à deux secrétaires : un dactylographe et un expéditeur ; la 3^e au chef de l'état-major avec l'officier de liaison d'artillerie, éventuellement celui des chars, et un secrétaire-dactylographe ; la 4^e à l'officier téléphoniste et à son ou ses téléphones ; la 5^e aux chiffreurs, etc., etc. Les autres, aux divers personnels, — les personnels momentanément au repos dans les alvéoles le plus loin du colonel. — Repos est, au moins au début, une expression inexacte, car chaque groupe travaille à sa propre sécurité, puis, une fois casé, à sa propre spécialité, ou se repose (c'est le cas des coureurs, agents de liaison et agents de transmission non employés, qui ont le *devoir* de dormir, sauf un toujours prêt dans chaque alvéole).

Peu à peu, la ruche organisée se transforme. On boise les alvéoles ; on renforce les plafonds, protégés par une

masse couvrante soigneusement camouflée. Si, par malheur, la situation se stabilise, le P. C. se perfectionne de jour en jour. Les alvéoles servent de chambre de travail diurne. Des descenderies sont creusées, partant de la gaine et aboutissant à des abris en galerie de mine à 10 mètres de profondeur.

Si, au contraire, la marche en avant se poursuit, le P. C. est évacué et passé en bonne et due forme à un état-major supérieur ou à un régiment de seconde ligne.

(A suivre.)

Général CLÉMENT-GRANDCOURT.
